

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 34 (2004)
Heft: 10

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le vieillissement démographique

■ **Vivre plus longtemps et en bonne santé. Ce rêve est aujourd'hui une réalité. Mais l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité entraînent un vieillissement de la population, posant un problème socio-économique. Entretien avec le professeur Hermann-Michel Hagmann, président de l'Institut Universitaire Âges et Générations (INAG).**

– Quels sont les principaux défis que représente le vieillissement de la population ?

– Vaste question ! Rappelons d'abord que ce vieillissement est le résultat d'un progrès ; c'est un succès qu'il faut apprendre à gérer de manière positive et réaliste, une vraie révolution, profonde et tranquille, qui, à long terme, va changer complètement l'organisation de notre société. Le seuil de la vieillesse, aujourd'hui, ne se situe plus à 60 ou 65 ans. Au-delà de 80 ans encore, la majorité des personnes âgées sont en bonne santé, en bien meilleure forme que la même tranche d'âge il y a 15 ou 20 ans.

D'autre part, il faut être conscient qu'on demande tout à la génération des adultes actifs : ces hommes et ces femmes produisent, élèvent leurs enfants, s'occupent souvent de leurs parents âgés, s'impliquent en politique. Il faut, en répartissant mieux les tâches et les responsabilités, éviter de marginaliser le groupe des 55-65 ans à 80-85, constitué de personnes souvent en pleine possession de leurs moyens. C'est un enjeu considérable, une évolution qui s'opérera peu à peu, en 20 ou 30 ans. Il n'y a pas lieu de dramatiser. Le vrai défi consistera à accompagner ce changement démographique par des réformes sociales, professionnelles, institutionnelles, car tout est lié. Prenons un seul exemple. L'allongement de l'espérance de vie n'est que l'une des causes du vieillissement démographique ; l'autre raison de ce phénomène, c'est la baisse de la fécondité qui risque de déséquilibrer le rapport entre actifs et inactifs. Or, nos enquêtes montrent que les jeunes couples souhaiteraient avoir, en moyenne, 2,2 à 2,4 enfants ; mais on constate que le taux de fécondité n'est que de 1,3 à 1,4.

– Faudrait-il alors pratiquer une politique nataliste pour éviter une décroissance de la population ?

– Je dirais plutôt qu'il faut instaurer une politique familiale digne de ce nom afin de per-



Le démographe Hermann-Michel Hagmann a toujours eu le souci de concilier science et action.

mettre aux jeunes de concrétiser leur « désir d'enfants ». De toute façon, on va vers un vieillissement ; aujourd'hui, 15% de la population est âgée de 65 ans et plus ; si la popu-

lation venait à décroître fortement, d'ici une trentaine d'années, au lieu des 25% prévisibles, on arriverait à 35%, ce qui entraînerait de sérieux problèmes, notamment pour le fi-

est gérable»

nancement des assurances sociales. Le vieillissement est gérable, à condition d'éviter le piège de cette décroissance démographique. Que faire, alors? Eh bien, d'abord, mieux organiser la vie professionnelle par rapport à la vie familiale, mieux concilier les rôles parentaux et professionnels. Notre politique familiale est l'une des plus faibles d'Europe. L'améliorer serait dans l'intérêt de tous. Nous manquons de structures d'accueil, les horaires sont mal aménagés, les temps de vie scolaires, professionnels, familiaux ne sont pas harmonisés. Autant d'obstacles pour les jeunes couples désireux de mettre au monde des enfants.

Il convient aussi, dans une politique familiale intégrée, avec une vision d'ensemble, de prendre en compte les personnes de la 3^e génération, voire de la 4^e. Il y a déjà de nombreux échanges; la solidarité familiale est réelle, mais elle doit être soutenue. Par exemple, la politique d'aide et de soins à domicile ne peut se faire que grâce aux familles, mais à trop les solliciter, on risque de les décourager. A l'instar du bonus éducatif admis pour l'AVS, on pourrait imaginer un bonus intergénérationnel qui valorise les tâches d'entraide familiale et contribue au renforcement du contrat de solidarité entre les générations. Les collectivités publiques ne doivent pas se substituer aux solidarités naturelles, mais les aider à s'exercer. Ainsi, une vraie politique familiale permettra d'accompagner le vieillissement dans l'harmonie. Il s'agit aussi de promouvoir une vieillesse active; les personnes entre 55-60 et 75-80 ans doivent être mieux reconnues dans leurs rôles sociaux. Solidarité et équité intergénérationnelles doivent aller de pair, chacun ayant des droits et des devoirs. On est dans une phase de recherches et notre réseau (www.intergeneration.ch), dans lequel sont associés, notamment, Pro Senectute et l'INAG, se propose d'explorer des solutions innovatrices.

– Pensez-vous qu'il faille inéluctablement relever l'âge de la retraite?

– Pour l'instant, il n'est pas nécessaire d'y toucher. Gardons un âge pivot, autour de 65 ans, avec une bonne flexibilité en fonction de la pénibilité du travail. Ce qui est impératif, en revanche, c'est de faire mieux coïncider l'âge effectif avec l'âge légal; actuellement, l'âge réel de la retraite est inférieur à 62 ans

pour les hommes et à 59 ans pour les femmes. Il faudrait, autant que possible, sauf dans les métiers les plus pénibles, renoncer aux retraites anticipées, mieux recourir au temps partiel et à la retraite progressive. On pourrait aussi envisager, à terme, sur l'ensemble d'un parcours de vie, de travailler moins, mais plus longtemps, par exemple de compenser, plus tard, des semaines de congés parentaux. D'une façon générale, il faudrait plus de souplesse. Il serait aussi dommage que la société se prive des ressources de personnes plus âgées, surtout dans les années à venir où l'on va manquer de personnel qualifié. De ce point de vue, il n'est pas juste qu'un employeur doive payer plus de charges pour un travailleur âgé; c'est une forme de discrimination.

– Quels conseils donneriez-vous aux femmes et aux hommes politiques pour mieux affronter la «révolution de la longévité»?

– On entend beaucoup de propos pessimistes sur la difficulté d'introduire des réformes en Suisse: or, je considère que la Suisse est réformable, autant que les pays voisins qui doivent affronter les mêmes défis. Songeons aux blocages qui se manifestent par exemple en France et en Allemagne. Ni la recherche du consensus, ni la démocratie directe ne constituent des freins, contrairement à ce qu'affirment certains «experts». En réformant par à-coups et selon un schéma majorité-opposition, le processus est plus difficile et les risques d'incohérence plus graves. L'important, c'est d'avoir une vue d'ensemble, un projet de société avec plusieurs facettes: politique familiale, politique de l'emploi, santé, prévention, développement de l'aide et des soins à domicile. Sur ce dernier point, on doit faire beaucoup plus et mieux. En revanche, il faut cesser de se faire peur avec l'avenir de l'AVS: la situation actuelle est saine et les problèmes peuvent être résolus. L'allongement de l'espérance de vie est une chance, pas une catastrophe.

Propos recueillis par Jacques Repond

»» Hermann-Michel Hagmann, *démographe, professeur à l'Université de Genève jusqu'en 2002, directeur du CMS de Sierre de 1976 à 2004, est aujourd'hui président de l'Institut Universitaire Âges et Générations (INAG).*

Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**
Quai du Bas 92, c.p. 372,
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 481 21 20
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**
Rue Saint-Pierre 10, c.p. 566,
1701 Fribourg
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800,
2800 Delémont
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**
Secrétariat cantonal
et bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Bureau régional **La Chaux-de-Fonds**
Av. Léopold-Robert 53
2301 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch
Tél. 032 911 50 00
Fax 032 911 50 09

Pro Senectute **Vaud**
Maupas 51, c.p. 752
1000 Lausanne 9
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16